

Alix Fourier "une nouvelle génération politique doit se lever pour proposer un nouveau modèle économique et social plus humain"

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 31 mai 2012

Alix Fourier, candidate dans la 2eme circonscription de Paris, livre à libertepolitique.com ses convictions et son programme.

Votre candidature :

Pourquoi vous présentez-vous ?

La France connaît une crise économique majeure, mais aussi une crise éthique, sociale, politique et culturelle. Face à cela, une nouvelle génération politique doit se lever pour proposer un nouveau modèle économique et social plus humain, plus équilibré sur la base de convictions claires : soutenir la famille et le plus fragile, lier liberté et responsabilité, assurer la transmission de notre culture, choisir une économie au service de l'homme.

Dans quelle circonscription ?

Je me présente dans la deuxième circonscription de Paris qui comprend les 5^e, 6^e et 7^e arrondissements.

Pour quel parti ?

J'ai choisi de porter les couleurs du Parti Chrétien-Démocrate. Parce que Christine Boutin donne leur chance aux jeunes, ce qui est rare en politique ! Parce que je partage la volonté du PCD de mettre le plus fragile au cœur des préoccupations : l'enfant, la personne handicapée, les personnes en fin de vie. Cette droite éthique et sociale, qui met l'homme au cœur des décisions a toute sa place à jouer sur l'échiquier politique.

J'ai également reçu le soutien du Parti libéral démocrate avec qui je partage la volonté de faire confiance aux entrepreneurs, aux associations et à tous les porteurs de projet qui créent de la valeur à chaque échelon de la société, plutôt que de tout miser sur l'Etat.

Tout comme le soutien de France écologie avec qui je partage la volonté de promouvoir une écologie positive fondée sur la sobriété, l'économie de proximité et un aménagement équilibré du territoire.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

Les élections sont l'occasion privilégiée de faire passer un message au plus grand nombre. Pour ma part, je veux porter deux priorités : transmettre et entreprendre.

Transmettre, parce que le lien entre les générations, l'éducation et l'instruction sont les conditions de la pérennité de notre culture et de la formation d'esprits libres et autonomes. Parce que notre pays ne sera uni et fraternel que s'il partage un socle de valeurs communes.

Entreprendre, parce que sans l'énergie de nos entrepreneurs nous ne pourrions pas affronter sereinement les défis de la mondialisation. Parce que sans les valeurs du travail et de la responsabilité, notre pays ne pourra pas se redresser.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

Ma génération ne peut pas vivre avec comme seule perspective de payer les erreurs et les dettes du passé. Nous ne pouvons pas non plus nous contenter de mesures d'ajustement alors que notre pays est au bord de la faillite et que le lien social se délite.

Nous devons avoir le courage d'inventer des solutions nouvelles sans pour autant faire table rase du passé. Nous devons transmettre le meilleur de notre culture et avoir la volonté d'entreprendre pour que la France garde toute sa place au cœur de la mondialisation.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élu ?

Comme un service.

Si vous n'êtes pas élu comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique ?

Je continuerai à m'engager en politique. Mon engagement est un engagement de long terme.

Votre programme :

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance ?

Mon programme économique s'articule autour de deux piliers : **libérer les énergies des entrepreneurs, choisir une économie au service de l'homme.**

Pour libérer les énergies et lutter contre le chômage (en particulier celui des jeunes), je propose un **droit du travail simple et le même pour tous**. Le contrat de travail unique – le CDI – à droits progressifs doit devenir la règle : il sera source de moins de précarité pour les salariés et plus de flexibilité pour les entrepreneurs.

Pour construire une économie du réel au service de l'homme, je propose de :

- **Soutenir les PME et PMI**, principales sources d'emplois et d'innovations par un Small business Act qui réserve une partie de la commande publique aux PME et rétablit l'équité fiscale entre PME et grands groupes.
- **Instaurer un libre-échange équitable** par l'instauration aux frontières de l'Europe d'une Pénalité pour Irresponsabilité Sociale et Environnementale (PISE).
- **Favoriser l'émergence d'un modèle d'entreprise responsable** par la définition d'un écart de salaire maximum au sein de chaque entreprise, la soumission des stock-options et des actions gratuites à des conditions de performances sociales ou sociétales, l'association des salariés aux résultats et au projet de l'entreprise, la mise en place d'une fiscalité avantageuse pour les entreprises à visée sociale.
- **Améliorer le bien être au travail** par la mise en place d'un « parcours travail intégral » permettant d'acquérir des formations tout au long de la vie et de favoriser l'unité de la personne entre ses différents lieux de vie (professionnel, familial, associatif).
- **Mettre la finance au service de l'économie réelle** par la taxation de la spéculation (opérations répétées à court terme), l'interdiction des produits purement spéculatifs, la mise en place de circuits courts de financement par la création de bourses locales dédiées aux PME/PMI et aux start-up innovantes.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les

cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

L'euthanasie est un sujet délicat car il s'agit de personnes en grande souffrance. Pour autant, je ne pense pas que la société ait le droit de donner la mort, même avec l'accord du patient, d'autant plus qu'une personne malade et dépendante subit inévitablement des pressions.

De plus, la loi Leonetti de 2005 a atteint un bon équilibre : pas d'acharnement thérapeutique d'un côté et développement des soins palliatifs de l'autre.

J'ajoute que l'euthanasie n'est pas la fin de la souffrance mais la fin de la vie. La médecine a fait beaucoup de progrès contre la souffrance et je souhaite qu'elle en face davantage, que l'on développe les unités de soins palliatifs sur tout le territoire. L'enjeu derrière la question de l'euthanasie est le vieillissement de la population et le délitement du lien social. Je crois pour ma part en la capacité du corps médical, de la famille et de la société dans son ensemble à accompagner les personnes en souffrance.

Concernant, les cellules souches embryonnaires, je suis pour le maintien de l'interdiction, d'autant plus que la recherche éthique (à partir des cellules souches adultes et du sang de cordon) a fait ses preuves !

Enfin, je suis opposée à la distribution de « pass contraception » aux mineures sans l'autorisation des parents ; ces derniers étant les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidemment la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

Je ne suis pas favorable au mariage homosexuel dans la mesure où il conduirait inévitablement à l'adoption par les couples de même sexe. Or il est fondamental de maintenir la filiation fondée sur le triptyque père-mère-enfant. On ne peut pas créer dès le départ, et par la loi, un manque : l'enfant a besoin d'un père et d'une mère pour se construire. C'est son intérêt qui doit primer.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le « pédagogisme » sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

Si 20 à 22% des élèves ne savent pas lire et écrire correctement à l'issue de la scolarité obligatoire, ce n'est pas par manque de moyens, c'est une question de méthode. L'école doit revenir à sa mission prioritaire d'instruction et de transmission des repères culturels communs. Je propose de :

- recentrer l'école primaire sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) ;
- réhabiliter les méthodes d'enseignement qui fonctionnent (lecture syllabique, conjugaison, dictées, bases du calcul, apprentissage chronologique de l'histoire) ;
- instaurer une évaluation nationale du niveau en fin de CP par un organisme indépendant ;
- revaloriser au collège et au lycée l'enseignement des humanités l'histoire, la géographie, l'histoire de l'art, la philosophie, les langues.

La gestion de l'Education nationale est actuellement très centralisée ce qui peut-être un frein à l'attention aux enfants sur le terrain. Qu'en pensez-vous ?

Le système actuel hyper-centralisé est générateur de désillusions et de découragement pour les enseignants comme pour les élèves. Nous devons rendre l'école à la liberté des familles et des établissements.

Il faut assurer une large autonomie aux établissements, avec un directeur rendu pleinement responsable du choix de son équipe pédagogique et du projet de son établissement.

Il s'agit aussi d'assouplir la carte scolaire et d'expérimenter dans une ou deux Académies volontaires la formule du « bon scolaire » ou « chèque éducation » (le budget des établissements étant abondé par l'Etat en fonction du choix des parents).

La France est en situation de crise et face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment selon vous serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité ?

Préserver l'avenir des générations futures est un impératif, cela passe inévitablement par le retour à l'équilibre des comptes public.

Je propose de constitutionaliser l'interdiction du vote de tout budget en déficit et d'axer l'effort sur la baisse des dépenses de fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.

Ce qui implique un vrai contrôle des dépenses publiques (Etat, collectivités locales, sécurité sociale) par le renforcement du rôle de la Cour des comptes, le regroupement des chambres régionales des comptes au niveau interregional, l'amélioration de l'évaluation des politiques publiques.

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

La famille est le premier lieu de la transmission, de la solidarité et de l'apprentissage de la vie en société. Fondée sur l'altérité, la famille est indispensable à la construction de la personne. Nous devons la conforter, car la précarité du lien familial fragilise la société tout entière.

C'est pourquoi je propose que la politique familiale soit conçue de manière globale : nous devons penser le logement social, les infrastructures et les équipements publics en fonction des besoins des familles (mixité générationnelle, proximité des écoles, etc.).

Quel est son but ? Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice ?

Je veux rendre justice aux familles en maintenant le principe du quotient familial, en attribuant des points retraite en fonction du nombre d'enfants élevés dans le cadre d'une réforme globale des retraites.

Je veux également soutenir les familles dans leur mission éducative en rendant le congé parental de trois ans utilisable jusqu'aux 18 ans de l'enfant, et non plus uniquement sur les trois premières années. Je souhaite également développer les dispositifs de soutien aux parents comme les maisons des familles ou les écoles des parents.

Comment selon vous devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

Concernant le logement, je propose de généraliser la garantie des risques locatifs pour protéger les propriétaires et permettre aux jeunes et aux personnes modestes de se loger.

Concernant la santé, je veux assurer l'accès aux soins sur tout le territoire, en augmentant le numerus clausus des médecins dans les zones prioritaires de santé et en faisant entrer les communes rurales dans la logique des Maisons et Pôles de santé.

Enfin, si nous voulons assurer une retraite aux plus pauvres : nous devons sauver notre système par répartition, c'est-à-dire avoir le courage de le réformer ! Nous ne pourrions à terme faire l'économie d'une réforme globale par l'instauration d'un système de retraite unifié et à points.

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre République. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

La laïcité correspond au soin qu'a l'Etat de faire cohabiter en bonne intelligence les différentes sensibilités religieuses dans notre pays.

Il s'agit de faire respecter une saine laïcité, qui n'est pas le laïcisme, mais la distinction et la coexistence paisible de la raison et de la religion, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

Il s'agit également d'exiger de la part de toutes les religions de France, comme de toute personne et organisation, le respect intégral de la liberté religieuse et des lois de la République, en faisant préciser cette reconnaissance dans les statuts des associations cultuelles et culturelles.